

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 14 SEPTEMBRE A 19 H
SALLE DU CONSEIL

Étaient présents :

ROUX Frédéric, Pizza Muriel, Vanhauwaert Michel, Rocchi Jean Pierre, Boschetti Julia, Charras André, Chanut Marie, DA COSTA MONTEIRO Ludmila, Gosset Olivier, Nicolas Clément, ROBIN Olivier, VEYRIER Bénédicte.

Absentes excusées : CARTAGENA Marie-Claire procuration à ROUX Frédéric
DUVILLARD Fabienne procuration à PIZZA Muriel

Madame PIZZA Muriel est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil, avant l'ouverture de la séance, d'approuver le compte rendu du conseil municipal du 29 juin 2021
Approuvé à l'unanimité.

Point n°1 : MISE EN PLACE CITERNE DFCI (délibération 2021/42)

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux que lors de la séance du conseil municipal en date du 01/10/2019, il avait été délibéré pour la mise en place d'une citerne DFCI de 30 M3 sur la parcelle D 227, route de Mérindol, pour un montant estimatif de 14 000 € HT.

Or après avoir mis en concurrence 2 entreprises de TP pour la réalisation des travaux, il ressort que le montant des travaux est supérieur à l'estimation de 14 000 € HT. Le nouveau montant est de 25 623 € HT.

Afin de pouvoir finaliser le dossier de demande de subvention via le Programme de Développement Rural à hauteur de 80 % du montant des travaux HT, il y a lieu de redélibérer.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents décide :

- **De donner** un accord de principe pour la réalisation des travaux d'aménagement DFCI de la citerne d'eau pour un montant de 25 623.00 € HT (ces travaux seront réalisés dans le but de faciliter l'intervention des services d'incendie et de secours, la protection des massifs sur la zone)
- **D'autoriser** le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Point n° 2 : SUBVENTION ASSOCIATION « GREENSPITS » (délibération 2021/43)

L'association « Greenspits » est une association nationale pour les intérêts des sites naturels d'escalade dont le siège social est à Mollans.

Dans le cadre de son activité, elle a sollicité auprès de la commune de Mollans sur Ouvèze une aide financière de 400 €.

A l'appui de cette demande, l'association a adressé un dossier à Monsieur le Maire.

Au vu de la demande et compte tenu de la nature du projet, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- D'accorder à l'association « Greenspits » une subvention de 400 €.
- Cette dépense sera imputée au chapitre 65
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil du courrier transmis par le Parc Naturel Régional Des Baronnies Provençales, concernant « le jour de la nuit – samedi 9 octobre 2021 »

Pour sensibiliser le plus largement possible les trésors qui se révèlent la nuit, le Parc organise depuis quelques années diverses animations et évènements. Le samedi 9 octobre prochain, le Parc participe à la manifestation du Jour de la nuit. Cet évènement national annuel de sensibilisation aux impacts de l'éclairage artificiel, afin de faire (re)découvrir au public le monde de la nuit noire tout en rappelant les effets et les conséquences de l'éclairage sur la faune, la flore, la santé humaine, les consommations d'énergies.

Les membres du conseil donnent leur aval afin que la commune participe à cet évènement.

Séance levée à 19 h 30